Licence professionnelle Chargé d'affaires en génie climatique

Rapport Hcéres

▶ **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Chargé d'affaires en génie climatique. 2011, Université de Rennes 1. hceres-02039521

HAL Id: hceres-02039521

https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039521

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Evaluation des diplômes
Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : RENNES

Établissement : Université Rennes 1

Demande n° S3LP120002124

Dénomination nationale : Energie et génie climatique

Spécialité : Chargé d'affaires en génie climatique

Présentation de la spécialité

La licence forme aux fonctions d'encadrement portant sur la préparation, le traitement et la gestion de projets de génie climatique (chauffage, ventilation, climatisation…) de bâtiments neufs ou en rénovation. Les métiers visés sont ceux du génie climatique, dans un bureau d'études d'ingénierie (chargé de projets), une entreprise de travaux (chargé d'affaires), une entreprise d'exploitation et de maintenance (chargé de clientèle), un service technique au sein d'une société, d'un organisme ou d'une collectivité locale (responsable technique) ou chez un fournisseur ou fabricant d'équipements de génie climatique (technico-commercial). Les enseignements sont dispensés à l'Institut Universitaire de Technologie de Rennes et chez le partenaire : le lycée des métiers du bâtiment et de l'énergétique Pierre Mendès France.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	24
Taux de réussite	98 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	0 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	96 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	38 %
Pourcentage de diplômés en emploi : 3 enquêtes nationales 3 enquêtes à 6 mois de l'établissement	100 % De 69 à 100 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence se situe dans le créneau fortement porteur de l'énergétique dans le contexte du grenelle de l'environnement. Elle répond à des besoins de nombreux professionnels sollicités par les clients mais qui peinent à répondre à une forte demande, faute de compétences au sein de l'entreprise. L'insertion professionnelle des diplômés est par conséquent très bonne et les fonctions occupées pleinement en adéquation avec la formation. Le taux de réussite au diplôme est par ailleurs excellent. La licence est de qualité en raison, également, de ses actions auprès du tissu régional d'entreprises et organismes fédérateurs, ses enseignants, y compris ceux du monde professionnel. Le pilotage semble cependant pouvoir être resserré afin de faire évoluer la formation. Elle conserve notamment, malgré des recommandations antérieures, un public très homogène avec une absence totale de L2. Le public en formation continue y est aussi très peu développé et la licence n'est pas ouverte en apprentissage.

- Points forts :
  - La qualité de l'insertion professionnelle.
  - Un lien étroit avec le tissu régional d'entreprises.
  - Un taux de réussite au diplôme très élevé.

- Points faibles :
  - L'absence totale de public de L2.
  - L'absence de public de formation continue et en alternance.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Un resserrement du pilotage de la formation, s'appuyant sur les recommandations du conseil de perfectionnement et les anciens diplômés, pourrait contribuer à faire évoluer la formation notamment pour :

- Différencier les publics en ouvrant à l'apprentissage et plus largement, à la formation continue.
- Ouvrir la formation sur l'université par des actions auprès des étudiants de licences générales pour accueillir plus de L2.

La tentative avortée d'intégration d'un étudiant de L2, dont il est fait état, ne devrait pas pour autant réfréner les initiatives pour l'avenir : à côté de dispositifs d'adaptation à l'entrée en formation, des actions volontaristes d'information en licence, voire de projet personnel et professionnel en début de cursus de licences, pourraient notamment être menées pour sensibiliser ce public aux attraits de la licence professionnelle.